



COMMUNIQUÉ
DE PRESSE



PARIS, LE 30 JANVIER 2023

5^e édition pour le Baromètre Syndex-Ifop sur l'état du dialogue social en 2023

Syndex, cabinet d'expertise pionnier dans l'accompagnement des élus du personnel, livre à travers ce baromètre le regard croisé des salarié·e·s, des représentant·e·s du personnel et des directions sur les relations sociales en entreprise.

Pour la 5^e année consécutive, l'Ifop a réalisé pour Syndex une enquête sur **l'état du dialogue social dans les entreprises**. **1308 salariés, 917 représentants des salariés et 410 chefs d'entreprise et DRH** ont été interrogés par questionnaire auto-administré fin 2022. Cette phase quantitative a été complétée par des entretiens qualitatifs avec des représentants du personnel (RP).

Dans un contexte social tendu avec la réforme des retraites et dans une période de profonde transformation du monde du travail, cette nouvelle édition du Baromètre Syndex-Ifop dresse un état des lieux du dialogue social, revient sur les impacts de la crise sanitaire et les négociations salariales en temps d'inflation et met en lumière les enjeux des relations sociales.

> L'écart de perception sur la qualité du dialogue social est significatif entre d'un côté les RP et les salariés qui la jugent moyenne et de l'autre les dirigeants qui se déclarent plutôt satisfaits.

Si les dirigeants évaluent positivement le dialogue social dans leur entreprise (*note moyenne de 7,8/10*), les salariés et les RP sont bien plus réservés (*note respective de 5,7/10 et 5,0/10*). L'écart est également notable sur la définition d'un bon dialogue social : proximité, prise en compte des avis pour les RP (renforcer le poids des avis du CSE, la priorité pour 82% des élus - vs 21% pour les directions) et respect de la législation pour les directions.

> Un état d'esprit qui reste plutôt négatif pour les RP, avec toutefois pour la première fois depuis 5 ans un regain d'optimisme et de motivation

86% des RP affichent un état d'esprit négatif. S'ils se disent toujours fatigués (60%), inquiets (50%), déçus (42%), en colère (32%), mais aussi déterminés pour près de 40%, ils affichent plus d'optimisme (+5 points) et de motivation (+5 points) par rapport à l'année dernière. Les RP continuent aussi de souligner les difficultés du CSE : un affaiblissement du poids des RP face à la direction dans la nouvelle structure (37%), un accroissement de l'investissement temps nécessaire pour les élus (36%), un ordre du jour des réunions trop chargé où les sujets ne sont pas traités à fond. Ils sont 77% à vouloir renégocier leurs moyens.

> Deux tiers des salariés déclarent avoir une bonne image de leur CSE, score stable depuis deux ans et une grande majorité d'entre eux ont l'intention de voter. Pourtant, la très grande majorité des RP peine à recruter de nouveaux élus

Les salariés ont confiance en leur CSE : ils sont 73% à déclarer connaître au moins un membre du CSE de leur entreprise et 83% à vouloir voter aux prochaines élections professionnelles. Pourtant, la quasi-totalité des RP (93%) rencontrent des difficultés à recruter de nouveaux élus. Si les RP veulent majoritairement continuer à s'investir, la relève s'annonce difficile à préparer : 1 RP sur 4 n'a pas l'intention de se représenter aux prochaines élections des représentants du personnel dans son entreprise, principalement en raison du temps nécessité par la fonction (43%), pour cause de départ à la retraite (37%) ou en raison du manque de considération des RP par la direction (32%).

> Le covid, le manque de temps et de moyens fragilisent la relation entre CSE et salariés : la communication devient un enjeu majeur pour les représentants du personnel.

Dans un contexte de crise sanitaire qui a bousculé le dialogue social pour 61% des RP, la communication devient un enjeu majeur. Avec le déploiement du télétravail ils doivent réussir à garder le lien avec les salariés de l'entreprise. La proximité avec les salariés est citée par 70% des RP comme un des éléments contribuant fortement au dialogue social.

> Des salariés dans l'ensemble satisfaits de la politique de télétravail de leur entreprise

75% des RP interrogés indiquent qu'un accord télétravail a été mis en place par leur entreprise. La majorité de ces accords est réservé à certains métiers. La moitié des RP interrogés déclarent que le télétravail a un impact positif sur la productivité. Ils sont également 50% à évaluer un impact négatif sur la solidarité et les échanges entre collègues. Plus nombreux dans les entreprises ne pratiquant pas le télétravail, les employés et les ouvriers ont une appréciation plus mesurée : ils sont respectivement 44% et 35% à se dire satisfaits de la politique de leur entreprise en la matière.

> La plupart des dirigeants rencontrent des difficultés de recrutement, et un peu moins d'un sur deux les évoquent avec le CSE

Contact presse >> Joséphine Delorme : 06 66 15 89 01 – Sandrine Bonamy : 06 66 43 17 57

Contact mail : j.delorme@syndex.fr - s.bonamy@syndex.fr

80% des dirigeants affirment rencontrer des difficultés de recrutement : 30% les abordent avec le CSE et discutent de solutions concrètes pour les résoudre, 16% les abordent, mais aucune solution concrète n'est abordée. Les RP interrogés témoignent d'aspirations professionnelles nouvelles de la part des salariés, une moindre acceptabilité des contraintes horaires, des projets de carrières moins linéaires... Les RP relèvent également les effets déstabilisants pour les collectifs de travail d'un turnover plus important.

> Si 81% des RP placent le pouvoir d'achat et les rémunérations parmi les sujets prioritaires du CSE, les directions ne sont que 45% à identifier ce sujet comme prioritaire pour le CSE

En dépit de souhait aux environs de 10%, RP et salariés anticipent respectivement des augmentations moyennes de +4,2% et 3,4% soit moins que les hausses envisagées par les directions (3,5%) et que l'inflation prévue en 2023. Soulignons que les augmentations accordées en 2022, en moyenne de 3,6% selon les directions, étaient déjà inférieures à l'inflation (+5,2% en 2022 selon l'Insee). Les RP sont 55% à anticiper des négociations moins favorables qu'en 2022.

> 74% des RP estiment que leur CSE ne s'est pas encore saisi de ses nouvelles prérogatives environnementales, plus de la moitié priorise d'autres sujets (56%)

Près de la moitié des RP déclarent que c'est un sujet qui requiert une expertise particulière et qu'aucune formation n'a eu lieu dans l'entreprise. Les RP voient dans les prérogatives environnementales une opportunité pour le dialogue social, mais aussi du travail en plus et une nouvelle expertise à acquérir. Ils sont 26% à se sentir bien ou très bien informés sur le sujet, un chiffre en hausse de 10 points en un an).

Pour Claire Morel, membre du comité de direction de la Scop Syndex

« Le dialogue social est le reflet des mutations en cours. Le CSE souffre de fragilités liées aux ordonnances mais également aux transformations économiques et du monde du travail. Il y a une urgence dans ce contexte à obtenir une meilleure prise en compte des avis du CSE et à redonner plus de moyens aux RP ».

Pour Nicolas Weinstein, membre du comité de direction de la Scop Syndex

« 2 sujets nous préoccupent : l'étude montre que 59% des RP interrogés jugent de mauvaise qualité la confiance entre les participants au dialogue social dans leur entreprise, dans ce contexte il apparaît compliqué de créer un dialogue social constructif et équilibré. Par ailleurs le manque de candidats pour assurer la relève pourrait faire pencher la balance du dialogue social encore davantage en faveur des directions, laissant peu de place à la défense organisée des intérêts des salariés. »

À propos de Syndex

Syndex est un cabinet d'expertise au service des représentants des salarié-e-s depuis 50 ans. Sa vocation est de conseiller, d'accompagner et former les CSE ainsi que les organisations syndicales. Implanté sur tout le territoire français y compris en outre-mer avec 19 sites, et en Europe à travers 8 implantations, Syndex compte aujourd'hui 350 experts engagés aux côtés des salarié-e-s. Tous les membres de Syndex participent depuis l'origine à la prise des décisions et élisent leurs responsables. En 2011, Syndex est devenu une Scop et a ainsi renforcé son appartenance à l'économie sociale et solidaire.

Contact presse >> Joséphine Delorme : 06 66 15 89 01 – Sandrine Bonamy : 06 66 43 17 57

Contact mail : j.delorme@syndex.fr - s.bonamy@syndex.fr